

BERGERAC, LA PART DU FLEUVE

Le vignoble des vins de Bergerac se dessine au rythme de la Dordogne.

Le cours d'eau a imprimé le sol et parfaitement distribué les vins.



AVANT DE FUSIONNER AVEC LA GARONNE POUR FORMER L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, la Dordogne déroule ses méandres dans le Bergeracois. Pour parler des vins de cette région, il faut les situer au regard de ce fleuve tant il a façonné sa géologie, ses paysages et son histoire. Les 12 500 hectares du vignoble sont distribués sur ses deux rives dans une construction parfaitement logique, en suivant un axe Est-Ouest.

À droite, au nord du fleuve, c'est l'hétérogénéité qui domine. Des sables du Périgord ont donné des sols argileux et compacts et créé un paysage de mamelons. L'appellation Pécharmant, exclusivement en rouge, s'est installée dans des petites croupes et amphithéâtres en bordure de vallée. L'appellation Montravel, assise sur un sous-sol de molasses du Fronsadais surmonté de calcaires lacustres et à astéries, est logée sur le coteau qui surplombe la vallée de la Dordogne. Les vins secs sont produits en pied de côte et les moelleux en bord de plateau.

À gauche, au sud du fleuve, le relief bien que tourmenté offre plus d'homogénéité. En effet, les molasses du Fronsadais reposent uniquement sur un sous-sol de calcaire de Castillon. On y produit deux grands liquoreux issus des cépages Sauvignon,

Sémillon et Muscadelle : Monbazillac à l'Est repose sur des couches alternées de calcaires et de molasses, et Saussignac à l'Ouest est installé sur des éboulis calcaires et des boulbènes. À l'arrière-pays de Saussignac et de Monbazillac, on trouve les vignes des bergeracs rouges issus de Merlot et de Cabernet-Sauvignon, de Cabernet Franc et de Malbec.

Après avoir dessiné le pays de Bergerac et son vignoble, le fleuve est devenu la principale voie de communication ; la batellerie était déjà fort prospère dès les époques gauloise et romaine. Au Moyen-Âge, le port de Bergerac devint plaque tournante du commerce. Les gabarres, ces barques à fond plat, transportaient les foudres et les barriques. La prospérité de Bergerac et de ses vins dura de longs siècles, avec une période particulièrement faste au xvi^e siècle, illustrée par un florilège d'intellectuels dont Montaigne et La Boétie furent sans doute les plus fameux. À cette époque, les vins de Bergerac étaient compris parmi les vins de Bordeaux. Au début du xx^e siècle, lors de la construction douloureuse des appellations d'origine contrôlée, 35 années de querelles et pas mal de décrets ont fini par exclure Bergerac du giron Bordelais, l'obligeant à faire cavalier seul. ■



« LE VIGNOBLE DU SUD-OUEST EST LE 4^e DE FRANCE »

3 questions à Vincent Bergeon, directeur du Comité Interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac.



PHOTOGRAPHIES PHILIPPE ROY

Cloître des Recollets, Bergerac, haut lieu patrimonial, siège du Comité Interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac (CIVRB), bientôt Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras (IVBD).

VIGNOBLES INFOS : Qu'en est-il exactement de la fusion des interprofessions de Bergerac et de Duras ?

VINCENT BERGEON : L'aspect politique de cette fusion étant réglé, nous sommes dans la dernière phase de ce rapprochement, à savoir la rédaction des statuts. La nouvelle structure devrait officiellement voir le jour le 1^{er} août. Elle s'appellera Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras (IVBD). Son siège sera l'actuel siège de l'interprofession des vins de Bergerac parce que d'une part, il occupe le très beau site patrimonial du couvent des Récollets et d'autre part, parce qu'il était plus facile de déplacer un salarié unique de Duras que nos 19 salariés de Bergerac. Mais rien ne change pour la Maison des vins de Duras qui conserve sa pleine activité.

Quelles seront les priorités de l'IVBD ?

La communication sera bien sûr un axe prioritaire pour renforcer l'image et la notoriété des vins de Bergerac et de Duras, particulièrement auprès des médias et des circuits de la restauration et de la grande distribution. Ensuite, nous souhaitons affirmer notre présence en Europe en ciblant des marchés où les vins de Duras sont encore peu présents, en Allemagne par exemple.

Et puis, nous allons engager en profondeur un travail de réflexion sur nos vignobles respectifs, les valeurs qu'ils portent. Nous devons définir une stratégie sur la décennie à venir pour faire évoluer notre filière, au niveau des vins d'Appellation d'Origine Protégée mais aussi d'Indication Géographique Protégée.

Avec une interprofession unique, ne courez-vous pas le risque de diluer la spécificité et l'identité de chaque appellation ?

Notre volonté n'est pas d'englober les vins sous une marque-ombrelle mais bien de créer une signature Sud-Ouest qui laissera aux vins de chaque région leur authenticité et leur typicité. Dans cet esprit Sud-Ouest, nous envisageons aussi des partenariats avec Marmande et Buzet, sans avoir forcément besoin de fusionner les interprofessions. C'est ce que nous avons voulu montrer lors du dernier Vinisud avec un espace Sud-Ouest de 800 m². Cela nous a permis de créer par exemple des animations. Notre visibilité était bien meilleure. Nous comptons d'ailleurs renouveler cet espace unique en 2015 pour Vinexpo et Prowein. N'oublions pas que la réunion de toutes les appellations du Sud-Ouest nous place au 4^e rang des vignobles de France. ■